



Les familles : surtout présentes en périphérie des grands pôles urbains et le long de la frontière suisse

Près de 330 000 familles avec au moins un enfant mineur vivent en Bourgogne-Franche-Comté, soit 26 % de l'ensemble des ménages en 2012. Ces familles sont proportionnellement plus présentes dans les couronnes des grandes aires urbaines et le long de la frontière suisse. Davantage de familles nombreuses sont recensées dans l'aire urbaine de Montbéliard et sur le premier plateau du Jura. Les familles monoparentales sont concentrées dans les villes-centres des grandes aires urbaines. Il en est de même pour les familles à bas revenus ou les familles dans lesquelles aucun parent n'est en emploi. Ces dernières sont également surreprésentées dans certaines zones rurales de la région, confrontées à des difficultés économiques.

Florence Mairey, Insee

Plus de 1,26 million de ménages (*sources et définitions*) vivent en Bourgogne-Franche-Comté en 2012. Parmi eux, 328 800 sont des familles avec au moins un enfant mineur, soit 26 % des ménages. Dans les territoires peu denses de l'ouest de la région, où la population est en moyenne plus âgée, les ménages sont plus fréquemment composés de couples sans enfant, de familles avec uniquement des enfants majeurs ou de personnes seules. De ce fait, les familles avec enfant(s) mineur(s) y sont moins présentes. À l'opposé, dans les grandes aires urbaines de la région et le long de la frontière suisse, territoires les plus attractifs pour les actifs, la part de ces familles parmi l'ensemble des ménages est plus élevée (*figure 1*).

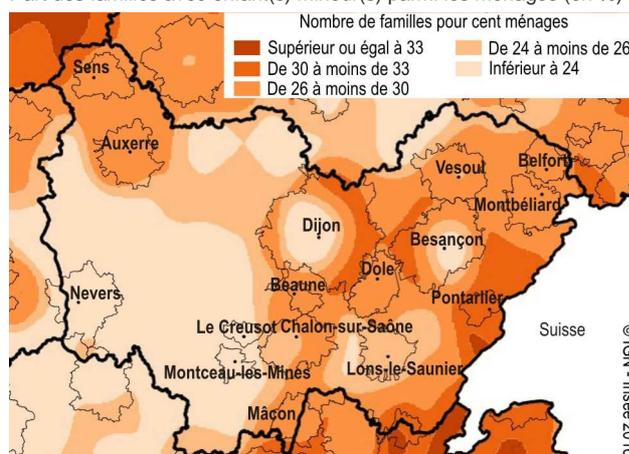
Plus de familles entre Besançon et Dijon ainsi que le long de la frontière suisse

Au sein des aires urbaines, la proportion de familles avec au moins un enfant mineur augmente en fonction de l'éloignement aux villes-centres. Dans les couronnes des grandes aires urbaines, les logements, souvent plus grands, correspondent davantage aux besoins des familles avec enfants, tout en restant proches des emplois. En moyenne dans ces territoires, 33 % des ménages sont des familles avec enfant(s) mineur(s) contre 20 % dans les villes-centres. C'est dans la couronne de Pontarlier que la part de ces familles est la plus élevée de la région (39 %). Viennent ensuite les couronnes de Dijon et Besançon (35 %). À l'inverse, dans celles de Nevers, du Creusot et de Montceau-les-Mines, territoires à la démographie peu dynamique, les familles avec enfant(s) mineur(s) représentent de 27 % à 28 % des ménages. Parmi les villes-centres, Montbéliard (27 %), Pontarlier et Sens (24 %)

présentent les parts les plus élevées de la région. Dijon, Vesoul, Le Creusot et Besançon présentent les plus faibles (de 18 % à 19 %).

1 Les familles peu présentes à l'ouest de la région

Part des familles avec enfant(s) mineur(s) parmi les ménages (en %)



Source : Insee, Recensement de la population 2012

Sous les effets conjugués du vieillissement de la population et du phénomène de décohabitation, la part des familles avec au moins un enfant mineur au sein des ménages recule de huit points entre 1990 et 2012 en Bourgogne-Franche-Comté. En lien avec la poursuite de la périurbanisation, la baisse au sein des grandes aires urbaines est en moyenne plus prononcée dans les pôles que dans les couronnes (respectivement - 10 points et - 7 points).

Les familles monoparentales, concentrées dans les villes

En Bourgogne-Franche-Comté, 20 % des familles avec enfant(s) mineur(s) sont monoparentales. Les familles monoparentales, davantage exposées au risque de pauvreté monétaire, sont surreprésentées dans le parc locatif social, très concentré dans les villes. Ainsi, au sein des aires urbaines, dans les villes-centres 32 % des familles sont monoparentales, soit deux fois plus que dans les couronnes (14 %). Les villes de Lons-le-Saunier et Vesoul présentent les taux les plus élevés de la région (39 %), Pontarlier le plus bas (24 %). Ce classement est conservé pour leurs couronnes, l'écart étant toutefois moins marqué (respectivement 16 % et 11 %).

Qu'elles soient monoparentales ou non, les familles nombreuses c'est-à-dire comptant au moins trois enfants concernent 21 % des familles avec enfant(s) mineur(s). Elles sont davantage présentes dans l'aire urbaine de Montbéliard (24 %) ainsi que sur le premier plateau du Jura, entre l'aire urbaine de Besançon et la bande frontalière. Inversement, elles sont peu présentes dans le Morvan et le Nivernais (moins de 18 %). Sur le reste du territoire régional, la part de familles nombreuses parmi l'ensemble des familles est homogène, autour de 20 %.

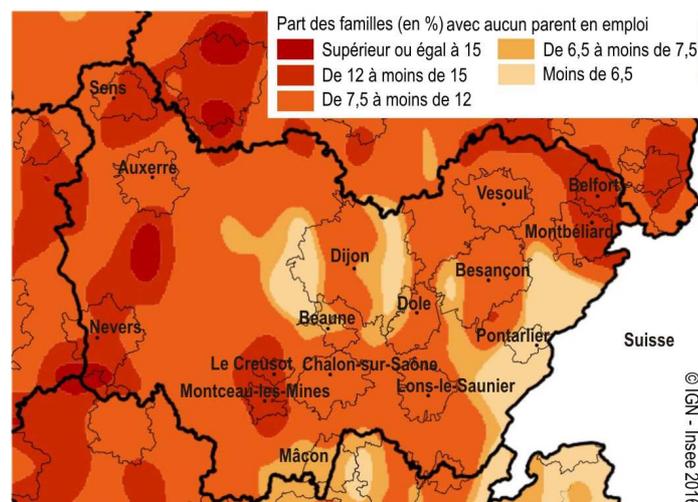
Aucun parent n'est en emploi dans une famille sur dix

En Bourgogne-Franche-Comté, dans 10 % des familles avec enfant(s) mineur(s) aucun parent n'est en emploi. Ces familles sont plus fréquemment présentes dans les villes ainsi qu'à l'ouest et au nord-est de la région. Ainsi, au sein des grandes aires urbaines, dans 19 % des familles avec enfant(s) mineur(s) vivant dans les villes-centres, aucun parent n'est en emploi. Inversement ces familles sont relativement moins nombreuses en périphérie des grands pôles urbains et le long de la frontière suisse. Le ratio tombe à 4 % dans les couronnes des grandes aires urbaines. Ces taux moyens reflètent cependant de grandes disparités entre les villes de la région. À Sens, Nevers, Belfort et Montceau-les-Mines, davantage confrontées à des difficultés économiques que d'autres villes de la région, aucun des parents n'est en emploi dans plus d'une famille sur quatre, soit deux fois plus qu'à Dijon ou Pontarlier (figure 2). Sur le reste du territoire, les familles dans lesquelles les parents n'ont pas d'emploi sont également fréquentes dans le nord de la Haute-Saône et la Puisaye.

Parmi les familles de Bourgogne-Franche-Comté bénéficiant d'au moins une allocation des caisses d'allocation familiales (allocations familiales, RSA, API...), 28 % vivent sous le seuil de bas revenus. Au sein de la région, ces familles se répartissent de la même façon que celles dont les parents sont sans emploi. Les villes-centres sont ainsi très concernées : à Nevers et Vesoul, plus d'une famille allocataire sur deux vit avec un bas revenu. À l'opposé, elles sont 28 % à Pontarlier et 31 % à Dijon, villes relativement moins exposées. ■

2 Familles dans lesquelles aucun parent n'est en emploi : surreprésentées dans les territoires en difficulté économique

Part des familles dont les parents sont sans emploi parmi les familles (en %)



Sources et définitions

Les résultats présentés dans cette publication sont issus des recensements de la population de 1990 et 2012, ainsi que des fichiers des allocataires d'une Caisse d'Allocations Familiales (CAF) en 2012.

Un **ménage** désigne l'ensemble des occupants d'une résidence principale au sens du recensement de la population.

Une **famille** est considérée dans cette étude comme la partie d'un ménage comprenant soit des personnes en couple avec au moins un enfant mineur, soit un parent vivant sans conjoint avec au moins un enfant mineur (**famille monoparentale**). Une **famille nombreuse** comprend au moins trois enfants.

Dans cette étude, un **parent** correspond à l'un des deux adultes du couple parental (y compris les beaux-parents).

Une famille est considérée à **bas revenus** lorsqu'elle vit dans un ménage dont les revenus avant impôts sont inférieurs au seuil de bas revenus au sens des caisses d'allocations familiales (CAF), soit 982 euros par mois et par unité de consommation en 2012. Les foyers allocataires correspondent à l'ensemble des personnes couvertes par les allocations au sens de la CAF dont l'individu de référence a moins de 65 ans, n'est ni agriculteur, ni étudiant, ne relève d'aucun régime spécial et dont le conjoint, s'il existe, a moins de 65 ans.

Une **grande aire urbaine** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un **pôle urbain** (unité urbaine offrant au moins 10 000 emplois) et d'une **couronne périurbaine** (ensemble de communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci). Lorsqu'un pôle est constitué de plusieurs communes, les communes qui le composent sont soit **ville-centre**, soit banlieue. Si une commune représente plus de 50 % de la population du pôle, elle est la seule ville-centre. Sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure à 50 % de celle de la commune la plus peuplée, ainsi que cette dernière, sont villes-centres.

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Gamier
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Patrick Pétour

Rédacteur en chef :
Nellie Rodriguez

ISSN : en cours

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- G. Buisson, L. Lincot, « Où vivent les familles en France ? », *Insee Première* n° 1582, janvier 2016

